

**AVIS D’AFFICHAGE**  
**relatif à la publicité des actes mise en ligne le 22/09/2022**

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes, et notamment les articles L 21 21-15, L 2131-1 du Code Général des Collectivités Générales, ainsi que l’article L 311-9 du Code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de la Commune de Zimmersheim, [www.zimmersheim.fr](http://www.zimmersheim.fr)

**COMMUNE DE ZIMMERSHEIM**  
**(Convocation envoyée le 24 mars 2023)**

**Liste des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 29 mars 2023**

Sous la présidence de M. le Maire Philippe STURCHLER,

**Présents** : Mmes et MM, Geneviève BALANCHE, Éric SCHWEITZER, Anne-Catherine GUTFREUND, Jean-Philippe PREVEL Adjoints au Maire,

Mmes et MM Rémy IFFRIG, Sandrine KITTLER Catherine SIMON, Silvana GIRARD, Mireille FIZET, Hubert DUBS, Jean-Claude EISENMANN, Dominique SCHAEFFER, Nathalie PETITHORY, Conseillers Municipaux

**Procurations** : Pierre WANNER donne procuration à Eric SCHWEITZER

**Secrétaire de séance** : M. Eric SCHWEITZER, assisté par

Mme Céline BOULAY secrétaire de séance auxiliaire

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

**1. Désignation du secrétaire de séance**

M Eric SCHWEITZER est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

**2. Approbation du procès-verbal du 01.03.2023**

Le procès-verbal est approuvé à l’unanimité des membres présents.

**3. Attribution du marché : travaux de voirie et aménagement de la rue de Bruebach**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**4. Compte Financier Unique 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**5. Affectation du résultat 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**6. Fiscalité locale – vote des taux 2023**

La délibération est adoptée par 14 voix pour et 1 abstention (Jean-Philippe PREVEL).

**7. Budget primitif 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**8. Convention entre la SPA, l'association « les chats-lib de Zim » et la Commune de ZIMMERSHEIM**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**9. Embauche des saisonniers été 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**10. Contrat de territoire agglomération de Mulhouse avec la Collectivité Européenne d'Alsace**

La délibération est adoptée par 14 voix pour et 1 abstention (Anne-Catherine GUTFREUND)

**QUESTIONS DIVERSES**

Fin de la séance à 21h15.

Le Maire,  
Philippe STURCHLER